

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 11 mai 2023**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
- en exercice : 10  
- qui ont pris part à la séance : 09  
- votants : 09

Date de convocation : 05/05/2023

Date d'affichage : 05/05/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze mai deux mil vingt-trois à 18 h 30

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –  
DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Absent excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Modification du montant du loyer logement communal (ex Maison Pascal)  
50 Route de la Touche – 26160 Portes En Valdaine  
Montant du loyer applicable au 1<sup>er</sup> mai 2023**

Vu la délibération n° 23-2021 en date du 14 octobre 2021 fixant le montant du loyer suite à une première réhabilitation de cette maison,

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le changement des fenêtres sera fait dans un deuxième temps.

De ce fait, le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le montant du loyer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** le montant du loyer à **510 € + 20 € de charges locatives** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM et entretien cheminée).

Et ont les membres présents signés au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL